

**Annexe 1 au Cadre de réponse - ACM TRANSVERSES  
(À fournir par module)**



*Intitulé du module : Intégrer l'égalité femmes / hommes dans les pratiques RH*

*Contenu du programme*

**Cadre légal et définitions de l'égalité professionnelle**

*Rappel des obligations réglementaires (Code du travail, index égalité, accords égalité, etc.)*

*Définitions : égalité, équité, mixité, diversité*

*Enjeux pour les organisations (performance, climat social, attractivité)*

**Repérer les inégalités professionnelles F/H**

*Analyse des écarts de rémunération, déroulement de carrière, temps partiel, absences*

*Lecture de données RH sous l'angle du genre*

*Focus sur les stéréotypes genrés dans le recrutement, l'évaluation, la formation*

**Identifier les freins à l'égalité et les zones de vigilance RH**

*Les biais inconscients dans les pratiques RH*

*Risques de discrimination dans les processus clés : recrutement, mobilité, maternité/paternité, etc.*

*Analyse de situations professionnelles concrètes*

**Intégrer l'égalité dans les processus RH**

*Recrutement : rédaction non discriminante, grille d'entretien, parité*

*Formation, évolution, rémunération : outils et indicateurs*

*Suivi de l'égalité professionnelle au quotidien : tableaux de bord RH, entretiens professionnels, référents*

**Prévenir les stéréotypes et comportements sexistes au travail**

*Définition du sexisme, du harcèlement sexuel, agissements sexistes*

*Obligations légales : prévention, traitement des signalements, sanctions*

*Agir face à une situation : repérer, recueillir, alerter, orienter*

**Mettre en œuvre des actions de prévention et de sensibilisation**

*Élaboration d'une charte ou d'un code de conduite*

*Formation des équipes, implication du management*

*Outils internes : cellule d'écoute, signalement, suivi*

**Piloter une politique d'égalité femmes / hommes**

*Élaborer ou actualiser son plan d'action égalité F/H*

*Définir des objectifs, indicateurs, priorités et moyens*

*Communication, évaluation et pilotage*

**Études de cas, retours d'expériences et mise en situation**

*Analyse de cas concrets (anonymisés ou fictifs)*

*Construction d'un plan d'action ou d'une fiche action égalité*

*Échanges de pratiques et mise en perspective avec sa structure*



*Objectifs pédagogiques*

*Intégrer une politique d'égalité et de mixité professionnelle dans les pratiques RH*

*Identifier les obligations légales et les leviers d'action en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes*

*Détecter et analyser les situations sensibles : discriminations, stéréotypes, inégalités de traitement*

*Adopter une posture adaptée face aux comportements sexistes, stéréotypés ou violents*

*Public visé*

*Professionnels en charge de la gestion des ressources humaines et du management*

*Prérequis*

*Aucun.*

*Modalités pédagogiques*

**Formation animée par un(e) formateur (rice) expert(e) en classe virtuelle Zoom.**

*Durée de formation en heures et en jours*

*14 heures / 2 jours*

*Organisme de formation – contact de l'OF à renseigner mail et Tel*

*Romain TRAVERT*

*[romaintravert@aptitudes21.com](mailto:romaintravert@aptitudes21.com)*

*06 33 37 64 14*